

[Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **22 (1951)**

Heft 2

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

- c) Si la participation au scrutin a été forte et si le nombre des acceptants a été élevé, c'est avant tout parce que la question de la fusion se posait au bon moment. De nombreux problèmes, spécialement d'ordre scolaire, ne pouvaient être résolus qu'avec la collaboration des deux autorités municipales et scolaires.

Il s'agira maintenant pour nos édiles de se mettre au travail afin d'élaborer des projets pour tous les règlements de la future commune, sans se targuer de la loi du plus fort pour imposer à l'autre des conditions qui ne seraient pas rationnellement consenties. Nous savons que ce travail a déjà commencé, que nous pouvons compter sur l'appui de la Direction des affaires communales et que les citoyens de Tramelan sont portés de bonne volonté. Ils feront honneur à leur grande commune pour laquelle s'est ouvert un nouvel avenir.

Philippe MONNIER.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE DU JURA

Les Actes de la Société jurassienne d'Emulation. Année 1949. II^e série. 53^e volume. 1 vol. in-8° de 292 p. Porrentruy, Imprimerie moderne Georges Laubscher. 1950.

Le volume des « Actes » qui vient de paraître, le 53^e, nous donne les travaux présentés à l'assemblée générale de La Neuveville (1949). Après le discours d'ouverture de M. Marcel Joray, qui proposa la création d'une Académie jurassienne des lettres, des sciences et des arts, après l'alerte rapport de M. Ali Rebetez, président central, nous trouvons, dans ce riche volume des « Actes », la captivante étude de M. Florian Imer, président de la Cour d'appel, sur le Schlossberg ; un historique, par M. Ch. Simon, de la Montagne de Diesse, qui appartenait avant 1815, en même temps aux princes-évêques et à LL. EE. ; une étude sur l'origine des familles de La Neuveville par le docteur Clottu, de Saint-Blaise ; des détails intéressants sur la naissance de Porrentruy, ville impériale et cité épiscopale, par M. André Rais, archiviste ; une étude psychologique d'un réel intérêt sur « Pierre Péquignat devant ses juges », par M. P.-O. Walzer, professeur ; une intelligente étude de M. Francis Bourquin sur le poète romantique Paul Gautier ; des pages d'une grande densité, d'une belle richesse de pensée de M. F. Gonseth, professeur à l'École polytechnique fédérale, sur « Science et liberté » ; un essai de solution du problème des cluses par M. A. Virieux. Les « Actes » renferment encore le « Miroir de la vie jurassienne » de MM. Ch. Biedermann et F. Bourquin, des poèmes d'Adèle Sautebin, d'Henri Devain et de Francis Bourquin, ainsi que la Chronique littéraire.

Sans les « Actes » de la Société jurassienne d'Emulation, bien des études scientifiques et littéraires d'une incontestable valeur ne pourraient voir le jour. Remercions la S. J. E. et tout spécialement son actif comité de les faire paraître. — R.

ORGANES DE L'ADIJ

Présid.: F. REUSSER, Moutier, tél. 6 40 07. O Secrét.: R. STEINER, Delémont, tél. 2 15 83
Caissier : H. FARRON, Delémont. tél. 2 14 37

Compte de chèques postaux de l'ADIJ: Delémont, I Va 2086

Administr. du bulletin : R. STEINER. Resp. de la rédaction : MM. REUSSER et STEINER
Publicité Par l'administration du Bulletin — Editeur: Impr. du Démocrate S.A., Delémont

Abonnement annuel : Fr. 8.— Prix du numéro : Fr. 1.—

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source